

Les écoles de Strasbourg.—Un récent numéro de la *Gazette de Strasbourg* annonce que le gouvernement allemand vient de réglementer même les écoles privées de la ville. A dater du 1^{er} octobre, ces écoles, ainsi que les pensionnats de jeunes filles, ont été forcées de donner l'enseignement, en entier ou en grande partie, en langue allemande. A la suite de cette mesure, trois écoles privées se sont dissoutes.

—On voit que la Chine et le Japon secouent leurs préjugés. La première surtout commence à adopter quelques-unes des idées de la civilisation de l'Europe. On signale la formation de trois compagnies composées de vrais chinois. Un autre fait qui vient à l'appui, c'est que les ambassadeurs étrangers ne sont plus obligés de frapper le parquet de leurs fronts, quand ils obtiennent une audience de l'empereur. Les Chinois montrent de plus leur bon sens en s'efforçant d'administrer leurs propres affaires, sans le secours d'étrangers qui leur coûtent bien cher.

Les engins de guerre.—Le bureau de la guerre, en Angleterre, a reçu des dessins pour la construction de deux canons de 50 tonneaux (15 tonneaux plus légers que les canons appelés *Woolwich Infants*). Cette construction devra se faire à l' Arsenal Royal; dans le cas où l'on croirait désirable d'armer les batteries blindées du *Téméraire* avec des armes de cette dimension. Bien plus, les autorités des manufactures du canon royal sont prêtes à construire un canon d'après le système Fraser, du poids de 70 tonneaux et qui devra lancer un projectile de 1,400 livres. Avec ce système approuvé de construction des canons au moyen de rouleaux en fer forgé, il n'y a plus dans la pratique de limites à assigner à la grandeur des canons que l'on pourra produire, et les fabricants de canons de l' Arsenal Royal sont prêts, si on l'exige, à fabriquer une arme qui détruira de fond en comble tout vaisseau quelconque. Le 70 tonneaux, en présumant qu'il sera deux fois aussi puissant que le *Woolwich Infant*, percera un blindage de 28 pouces à la distance d'un mille et demi, et lancera à 16 milles un boulet pesant au-delà de un demi tonneau.

Les fortifications de New-York.—L'ingénieur en chef vient de publier son rapport sur l'état des travaux de défense des ports et des frontières. Nous résumons la portion de ce rapport relative aux fortifications de l'Etat de New-York.

Le fort Porter, près de Buffalo, est dans une condition satisfaisante et n'exige pas de réparations.

Le fort Niagara, à l'embouchure de la rivière de ce nom, dont il commande le débouché dans le lac Ontario, a été pendant l'année courante l'objet de travaux dont la continuation demandera une allocation de \$25,000 pour la prochaine année fiscale.

Le fort Montgomery, commandant l'entrée du lac Champlain, a besoin des réparations. Allocation demandée \$28,000.

Pour continuer les travaux du fort Shuyler, sur la rivière de l'Est, l'ingénieur demande une somme de \$100,000. Les dépenses de l'année courante ont été de \$85,000.

Il a été dépensé pendant l'année courante 76,000 pour le fort de Willet's Point commandant l'entrée Est du port de New-York. L'allocation réclamée pour l'année prochaine, est de \$100,000.

Une somme de \$70,000 est jugée suffisante pour le fort Columbus, sur Governor's Island, auquel il n'a pas été fait de réparations pendant l'année courante. Rien à faire aux fortifications de Bastie William et South Battery, sur Governor's Island. Il faudra \$10,000 pour certains travaux de parapets, casemates, etc., au fort Wood, sur Bedloe Island, pour lequel il a été dépensé cette année \$17,000.

Le fort Hamilton dans le port de New-York, requiert des travaux pour l'exécution desquels on demande une allocation de \$50,000. Celle de cette année était de \$40,000. Une somme de \$30,000 est demandée pour compléter les travaux au fort Tompkins, port de New-York, qui ont coûté \$83,000 cette année.

La Batterie Hudson, à Staten Island, sera remise en état moyennant \$26,000. Il a déjà été dépensé \$17,000 pour le même objet.

Il n'a pas été fait de réparations cette année et il ne semble pas utile d'en faire l'année prochaine au fort de Sandy Hook [New-Jersey]. Par conséquent, aucune allocation n'est demandée de ce chef.

Il résulte de ce qui précède que les allocations sollicitées pour l'entretien des forts de New-York pendant la prochaine année fiscale, s'élèvent en totalité à \$172,000.—*Courrier de l'Illinois*.

Un bon gamin de Paris.—Dernièrement, au boulevard Saint-Denis, Paris, les passants étaient attroupés autour d'un enfant de quatre ou cinq ans, qui avait été séparé de sa mère par la foule et qui poussait des cris de paon. Tout le monde l'assailait de questions en même temps; le pauvre bébé était tout ahuri, quand un gavroche d'un douzaine d'années s'approchant de lui :

—Allons, mon petit bonhomme, pleure pas comme ça, et tâche de me répondre. Voyons, tu sais bien où tu demeures ?

—Où, au boulevard Montrouge.

—Fichtre! c'est pas la porte à côté. Et quel numéro ?

—Je ne sais pas.

—Mais si on te mettait dans l'omnibus qui passe devant ta porte, tu saurais bien descendre où il faut ?

—Où, monsieur; mais j'ai pas d'argent.

—Eh ben! mon petit gas, v'là trois sous... Ah! non, au fait, il aurait froid là-haut, ce pauvre chéri... Tiens, tont y passera: v'là six sous, monte là-dedans, et ne pleure plus! fit le gavroche en vidant sa bourse.

Un monsieur, qui était arrivé à la fin de cette petite scène, s'approchant alors du gavroche :

—Vous connaissez cet enfant, mon ami ?

—Moi ? Je ne l'ai jamais tant vu qu'aujourd'hui.

—Et vous avez payé sa place sans le connaître ?

—Dame, fallait-il pas le laisser sur le *trimur* ?

—C'est bien, cela, mon enfant. Et voulez-vous que je vous rende vos six sous avec un peu de surplus pour vos étrennes ?

Ah ben! non, mon bourgeois; "comme ça, n'y aurait plus de plaisir!"

Note reconnaissons que les gamins de Paris comme celui-là deviennent rares; et c'est bien pour cela que nous nous sommes fait un devoir de le signaler.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un *Fac-Simile* de la *Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611*.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique, et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2,50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLEN, Maître de Poste, de Ste. uce de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSÉLIN, pourront s'adresser à M. L. M. CHÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

10, Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL.

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.